

Vide ta chambre : foire aux jouets & puériculture

Dimanche 28 avril 2024

De 9h à 13h

Salle de sports des écoles

PLOUVIEN

INSCRIPTION JUSQU'AU 15 AVRIL 2024

INFORMATIONS :

Entrée 1.50€ (gratuit pour les – de 18 ans)

Exposants 3€ la table de 1 m

1 seul portant 1€50 non fourni

Buvette sur place

Ouverture aux exposants à 7h30 et au public à 9h

Renseignements : auclairdelalune.plouvien@gmail.com

Règlement par chèque ou par virement bancaire (en faire la demande par mail)

Merci de compléter et de nous retourner le coupon à auclairdelalune.plouvien@gmail.com ou à :

Multi accueil « Au clair de la lune »

Opération Vide ta Chambre

73 rue Laënnec

29860 PLOUVIEN

Nom, prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Email :

@

réserve mètre(s) à 3€

aura 1 portant à vêtements (non fourni) à 1€50

soit un chèque ou virement de _____€ à l'ordre de : « Au clair de la lune »

Le chèque sera encaissé à partir du 15 avril 2024

Demande particulière (dans la limite des possibilités de l'organisateur et sous réserve de confirmation)

¹ Rayer les mentions inutiles

Règlement de la manifestation Vide Ta Chambre

Organisée le dimanche 28 avril 2024 par l'association du multi accueil « Au Clair de la lune »

- 1 Cette manifestation s'adresse aux particuliers et aux associations régies par la loi de 1901. Les exposants mineurs seront obligatoirement accompagnés d'un adulte tout au long de la manifestation.
- 2 Les exposants seront autorisés à exposer si leur bulletin d'inscription complété, daté, signé et accompagné du règlement est parvenu avant le 15 avril 2024.
- 3 L'accueil des exposants se fera à partir de 7h30 jusqu'à 8h45.
- 4 Les exposants s'engagent à recevoir le public dès 9h et à ne pas quitter la salle avant 12h45.
- 5 Des tables et des chaises seront mises à la disposition des exposants.
- 6 Les exposants devront présenter leur pièce d'identité le jour de la manifestation.
- 7 Passé le 15 avril 2024, tout paiement restera acquis à l'association.
- 8 Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute candidature susceptible de troubler l'ordre de la manifestation (ou d'exclure toute personne qui troublerait le bon déroulement lors de la journée de la manifestation).
- 9 Les objets proposés à la vente sont sous la responsabilité du vendeur en cas de casse, de vol ou tout autre préjudice.
- 10 Les priorités d'inscriptions et d'emplacements seront déterminées par ordre d'arrivée des fiches d'inscriptions et des règlements.
- 11 Les emplacements sont numérotés : il ne sera toléré aucune modification concernant leur attribution sans l'accord des organisateurs.
- 12 La restauration et la vente de boissons sur le site de la manifestation se feront uniquement par l'association du multi accueil « Au clair de la lune »
- 13 Il est interdit de FUMER et de VAPOTER dans la salle.

Vide ta Chambre : foire aux jouets et puériculture
dimanche 28 avril 2024

Je soussigné

Demeurant

Titulaire de la pièce d'identité CNI PC PASS¹ N°
Délivrée le Par

Déclare sur l'honneur ne pas être commerçant, vendre des objets personnels et usagés, ne pas participer à plus de deux ventes au plus dans l'année civile, avoir reçu le règlement de la foire à la puériculture et aux jouets et en accepter le contenu

Fait à

le

Signature

¹ Rayer les mentions inutiles